**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D’ENSEIGNEMENT**

**ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE DU VIEILLISSEMENT**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

DOMAINE : SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

|  |
| --- |
| **CODE : 98 62 08 U35 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 décembre 2019,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE DU VIEILLISSEMENT****ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT** |

1. **FINALITES DE L'UNITE D’ENSEIGNEMENT**
	1. **Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement vise à :

* concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
	1. **Finalités particulières**

L'unité d’enseignement vise à permettre à l'étudiant :

* de se situer, sur le plan de l’identité professionnelle, par rapport à ses rôles vis-à-vis des personnes âgées ;
* d’analyser les composantes de l’identité sociale des personnes âgées à l’aide de différents modèles d’analyse de disciplines diverses ;
* de questionner les pratiques quotidiennes des intervenants auprès des personnes âgées à la lumière des valeurs propres à l’éthique.

Pour prendre conscience des problématiques tant sociales qu’économiques de l’accompagnement des personnes âgées et des institutions, services et organismes qui y participent, et pour resituer la personne âgée en tant que sujet au centre de ses interventions professionnelles.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
	1. **Capacités :**
* mettre en œuvre une recherche scientifique à savoir :
	+ organiser un ensemble d’observations en respectant des critères de validités scientifiques ;
	+ mettre en évidence les problématiques conceptuelles, les problèmes à résoudre, les solutions à mettre en œuvre ;
	+ développer une méthodologie adéquate par rapport à un sujet traité ;

pour identifier

* + les principaux éléments internes et externes qui procèdent à la dynamique des institutions du secteur social ;
	+ les types de problèmes que peuvent rencontrer les organisations du secteur social et d’émettre des pistes de résolution.
	1. **Titre pouvant en tenir lieu**
* soit un diplôme de bachelier ou de master dont la liste est définie et tenue à jour par le Gouvernement, après consultation de l’ARES (Académie de Recherche et d’Enseignement Supérieur),
* soit un diplôme délivré en Communauté flamande ou germanophone similaire à un diplôme contenu dans la liste dont question supra,
* soit un diplôme étranger reconnu équivalent à un diplôme contenu dans la liste dont question supra.
1. **ACQUIS D’APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

*sur base d’une situation tirée de son expérience ou de sa pratique professionnelle,*

* de mettre en évidence les paramètres de l’identité sociale d’une personne âgée ;
* de mener une analyse du vieillissement qui intègre des notions issues de différentes disciplines ;
* de dégager, dans un travail de synthèse, les points de rapprochement entre les éléments tirés de ces différentes disciplines ;
* de souligner les questionnements éthiques que soulèvent les interventions à envisager dans la situation considérée ;
* de maintenir comme prioritaire, à toutes les étapes du travail la place de la personne âgée en tant que sujet.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

* la qualité de l’approche interdisciplinaire,
* la rigueur de la démarche de synthèse,
* la qualité du questionnement éthique à tous les stades de l’analyse.
1. **PROGRAMME**

*sur base d’une situation tirée de son expérience ou de sa pratique professionnelle,*

* 1. **Inventaire des situations gérontologiques**

L'étudiant sera capable :

* de réaliser un inventaire de séquences significatives du vécu social des personnes âgées (à partir de situations professionnelles et de documents tirés de la littérature, d’interviews, de récits de vie, etc.) ;
* de dégager de ces séquences les composantes de l’identité sociale de la personne âgée.
	1. **Modèles d’analyse**

L'étudiant sera capable :

* d’appliquer des modèles d’analyse issus de différentes disciplines ;
* de repérer, au moyen de grilles proposées par différents auteurs, les phénomènes sociaux liés au vieillissement et ceux qui relèvent de la classe sociale d’appartenance ;
* d’analyser leur interaction ;
* de réaliser une comparaison des politiques globales vis-à-vis des personnes âgées dans différents pays ;
* d’énoncer la position des différentes familles politiques par rapport au vieillissement ;
* d’intégrer la problématique du vieillissement dans la réflexion globale sur la « citoyenneté » ;
* de repérer et analyser les effets « objectifs » du vieillissement de la population sur le système économique (consommation, loisirs, budget et sécurité sociale, etc…) ;
* de prendre en compte l’impact du vieillissement sur les évolutions en cours au niveau de la notion de travail, des rapports travail-bénévolat, travail-temps libre entre autres ;
* d’affiner les concepts du vieillissement du point de vue démographique, afin de dégager des repères pertinents pour les pratiques à promouvoir en gérontologie ;
* de situer les rôles, statuts, fonctions des personnes âgées dans leur dimension historique, culturelle, symbolique, en tenant compte de la diversité des cultures ;
* de situer le vieillissement comme étape du cycle de vie.
	1. **Réflexions éthiques**

L'étudiant sera capable :

* d’analyser des situations particulières et de se poser la question du sens des interventions ;
* de dégager les valeurs qui sous tendent les actions auprès des personnes âgées par une réflexion collective et puis personnelle sur les notions âge – dépendance – incapacité ;
* d’évaluer de manière critique l’importance donnée aux références médicales dans l’approche des situations vécues par les personnes âgées ;
* de développer des pratiques qui privilégient la position de la personne âgée en tant que sujet et qui réfutent l’équation  « vieillissement = présomption d’incapacité ».
1. **CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D’ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| * 1. **Dénomination des cours**
 | **Classement****des cours** | **Code U** | **Nombre de****périodes** |
| Inventaire des situations gérontologiques | CT | B | 30 |
| Modèles d’analyse | CT | B | 36 |
| Réflexions éthiques | CT | B | 30 |
| * 1. **Part d’autonomie**
 |  | P | 24 |
| **Total des périodes** |  |  | **120** |